## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 1 8 SEP. 2014

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

- -

B B

B B

Nombre de conseillers PREFECTURE den exercice : 33 - présents : 3000NNE

- ayant pris part au vote : 33

- procurations: 3

ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE

L'an deux mille quatorze et le 17 septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 11 septembre 2014, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

MAIRIE DE L'UNION 31240

Etaient présents: M.Marc Pere, M.Yvan Navarro, M.Jean-Marie Vitrac, Mme Valerie Quoniam-Dourel, M.Nicolas Costes, Mme Sylvie Pierot, M. Laurent Roux, Mme Monique Guedes, M.David Rofe, Mme Michele Chave, M. Frederic Bamiere, Mme Brigitte Colomie, Mme Katy Colder, M.Denis Molet, Mme Isabelle Godeas, Mme Florence Toulze, M.Patrice Etave, Mme Nathalie Simon-Labric, M. Philippe Baumlin, Mme Nathalie Gauvrit, M.Joël Feuillerat, M. Dominique Gironnet, Mme Nadine Maurin, M.Erwan Daniel, Mme Christine Gennaro-Saint, M. Xavier Mangogna, Mme Brigitte Cabanes-Murith, Mme Isabelle Seror, M. Andre Paulhiac, Mme Elisabeth Attelan.

**1** 05.62.89.22.89

<u>Etaient absents excusés ayant donné procuration</u>: MME BRIGITTE BEC (pouvoir donné à MME NATHALIE GAUVRIT), M. LAURENT ORTIC (Pouvoir donné à M.JEAN-MARIE VITRAC), M. JACQUES DAHAN (Pouvoir donné à M.ANDRE PAULHIAC).

MME ISABELLE GODEAS a été élue secrétaire

**DÉLIBÉRATION nº 2014/136** 

## Objet : Versement d'une subvention à l'Association d'Astronomie de L'Union – Neptunion 31 –

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Jean-Pierre GELIS, Président de l'Association d'Astronomie de l'Union – Neptunion 31 -, les a sollicités pour l'obtention d'une subvention liée aux frais occasionnés par l'achat d'un nouveau télescope.

Compte tenu de l'implication de cette association dans l'animation de la vie locale, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à l'attribution d'une subvention de 800 € qui viendra en déduction de la subvention qui leur sera octroyée au titre du budget 2015.

## Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,



Décide :

Article 1:

- A l'unanimité d'adopter la proposition ci-dessus

Pour copie conforme, Le Maire, Marc PÉRÉ

- Transmis le

1 8 SEP. 2014

- Affiché le

1 8 SEP. 2014

Pour le Maire et par délégation Le 1° Adjoint Yvan Navarro